

## « En cas de panne, que faire? »

Vérifier la pression d'eau du chauffage. Vous n'avez peut-être plus d'eau dans le circuit de chauffage, la chaudière se met alors en sécurité.

- Si la pression est indiquée avec une aiguille, elle doit être comprise entre 1,5 et 2 bars. Si ce sont des voyants, reportez-vous à votre notice d'entretien. Si besoin, compléter le remplissage (voir votre notice d'entretien).

- Si la pression est trop forte (>3 bars) ou si vos radiateurs sont bruyants: Vidanger par un purgeur d'un radiateur (et non par la soupape de la chaudière) puis vérifier et rétablir si besoin la pression d'eau.

Si un appoint d'eau trop fréquent est nécessaire, vous avez peut-être une fuite. Contacter un prestataire qualifié.

Vérifier les piles du thermostat (à remplacer une fois par an, même si l'indication de batterie faible n'apparaît pas).

Vérifier que votre chaudière ou chauffe-eau est bien alimenté en gaz et en électricité.

Reportez-vous à la notice de votre chaudière ou chauffe-eau en cas d'anomalie.

**Ne jamais chercher à démonter ou à réparer l'appareil par vos soins. Faire appel à un prestataire qualifié.**